

**ALBERTA**

Bureau du défenseur des  
enfants et des jeunes  
Tél.: 780-422-6056  
Télé.: 780-422-3635

**COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Représentante des  
enfants et des jeunes  
Tél.: 250-356-6710  
Télé.: 250-356-0837

**MANITOBA**

Bureau du défenseur  
des enfants  
Tél.: 204-988-7444  
Télé.: 204-988-7472

**NOUVEAU-BRUNSWICK**

Défenseur des enfants  
et de la jeunesse  
Tél.: 506-453-2789  
Télé.: 506-453-5599

**TERRE-NEUVE-ET-  
LABRADOR**

Défenseure des enfants  
et des jeunes  
Tél.: 709-753-3888  
Télé.: 709-753-3988

**NOUVELLE-ÉCOSSE**

Bureau de l'ombudsman  
auprès des jeunes  
Tél.: 902.424.6780  
Télé.: 902-424-6675

**NUNAVUT**

Bureau du représentant de  
l'enfance et de la jeunesse  
Tél.: 867-975-5090  
Télé.: 867-979-0444

**ONTARIO**

Bureau de l'intervenant  
provincial en faveur des  
enfants et des jeunes  
Tél. : 416-325-5669  
Télé.: 416-325-5681

**QUÉBEC**

Commission  
des droits de la personne  
et des droits de la jeunesse  
Tél.: 514-873-5146  
Télé.: 514-873-2373

**SASKATCHEWAN**

Défenseur des enfants  
et des jeunes  
Tél.: 306-933-6700  
Télé.: 306-933-8406

**YUKON**

Bureau du défenseur  
de l'enfance et de la  
jeunesse du Yukon  
Tél.: 867-456-5575  
Télé.: 867-456-5574

**Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes  
plaide en faveur d'une promotion accrue des droits des enfants à  
l'occasion de la Journée nationale de l'enfant**

Le 20 novembre 2018 – Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes (CCDEJ) encourage tous les Canadiens à participer aux activités de la Journée nationale de l'enfant, qui se dérouleront partout au pays aujourd'hui et pendant la semaine.

« Chaque année, la Journée nationale de l'enfant nous donne l'occasion de mettre en lumière les droits des enfants ainsi que les efforts que nous produisons quotidiennement pour les promouvoir et les préserver », a indiqué Del Graff, défenseur des enfants et des jeunes de l'Alberta et nouveau président du CCDEJ. « La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies définit les droits fondamentaux des enfants et des adolescents, et nous encourageons chacun à prendre les devants et à les promouvoir activement. »

La Convention a été ratifiée il y a près de 30 ans. Le Canada est devenu signataire en mai 1990 et il a ratifié le document en 1991. La Convention prévoit une vaste gamme de droits pour les enfants, notamment en matière de santé, de sécurité, de bien-être, de culture, d'identité et d'éducation. La Journée nationale de l'enfant commémore la ratification de la Convention.

Bien que le Canada obtienne de bons résultats dans certains domaines, il ressort que nos gouvernements ne répondent pas aux attentes quant aux droits de l'enfant à d'autres égards, par exemple pour ce qui est d'informer les enfants et les adultes au sujet des droits de l'enfant et d'inclure ces droits dans les programmes scolaires. On s'inquiète aussi de l'incapacité du Canada à s'attaquer aux difficultés propres aux enfants et aux jeunes autochtones, en particulier le nombre disproportionné d'enfants et d'adolescents autochtones pris en charge et placés, l'absence d'un accès équitable à des traitements et à des services en matière de santé mentale et de toxicomanie ainsi que l'insuffisance des ressources et de la planification afin de réduire le taux élevé de suicide chez les jeunes autochtones.

À titre de défenseurs des enfants, nous veillons à ce que les enfants et les adolescents soient informés de leurs droits. Les enfants et les jeunes ont souvent de la difficulté à reconnaître les situations où leurs droits ne sont pas respectés. C'est pour cette raison que nous encourageons les Canadiens, de même que les gouvernements, à s'efforcer de se familiariser avec la Convention, à soutenir les droits des enfants avec vigueur et à prendre des mesures pour protéger les droits des enfants et des jeunes qui font partie de nos vies.

La Convention peut être consultée ici :

<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>

**À propos du Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes**

Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes est un regroupement de défenseurs, d'ombudsmans et de représentants des enfants nommés par les gouvernements et provenant de neuf provinces et de deux territoires, soit l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nunavut, l'Ontario, le Québec, la Saskatchewan et le Yukon. Les défenseurs sont des fonctionnaires indépendants de leur législature respective.

**Demandes de renseignements des médias :**

Tim Chander  
Gestionnaires des Communications  
Bureau du défenseur des enfants et des jeunes (Alberta)  
780-638-4064

Jeff Rud  
Communications  
Bureau du représentant des enfants et des jeunes (Colombie-Britannique)  
250-356-0835

Ainsley Krone  
Défenseure adjointe  
Bureau du défenseur des enfants (Manitoba)  
204-988-7475

Heidi Cyr  
Coordonnatrice des communications  
Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse (Nouveau-Brunswick)  
506-453-2789

Wilma MacInnis  
Communications  
Bureau du défenseur des enfants et des jeunes (Terre-Neuve-et-Labrador)  
709-753-3888

Ron Crocker  
Communications  
Bureau de l'ombudsman, Services aux jeunes (Nouvelle-Écosse)  
902-424-2011

Kim Foster  
Gestionnaire des communications et de la sensibilisation du public  
Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse (Nunavut)  
867-975-5091

Akihiko Tse  
Communications  
Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes (Ontario)  
416-325-5994

**Demandes de renseignements des médias :**

Geneviève Dorais-Beauregard  
Directrice adjointe éducation-coopération et communications  
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (Québec)  
514-873-5146 (poste 211)

Jean-François Gagnon (remplaçant, Québec)  
514-873-5146 (poste 230)

Dan Harder  
Coordonnateur des communications  
Relations avec les médias  
Bureau du défenseur des enfants et des jeunes (Saskatchewan)  
306-933-6700

Lisa Broda, Ph. D.  
Défenseure adjointe  
Bureau du défenseur des enfants et des jeunes (remplaçante, Saskatchewan)  
306-933-6700

Annette King  
Défenseure de l'enfance et de la jeunesse  
Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse (Yukon)  
867-456-5575

Bengie Clethero (remplaçante, Yukon)  
Défenseure adjointe  
867-456-5575